

Paris, le 28 février 2019

Les experts-comptables en campagne, acte 2 !

Vous cédez ? Vous reprenez ? Prenez un conseil !

Pour sa deuxième vague de communication toujours portée par la signature « L'expert-comptable : un conseil qui compte », l'Ordre des experts-comptables, accompagné par Epoka, prend la parole sur le thème de la transmission d'entreprise.

Si le premier épisode de cette saga insistait sur l'accompagnement personnalisé lors de la mise en place du prélèvement à la source, ce deuxième épisode valorise le rôle de l'expert-comptable lors d'une reprise ou d'une cession d'entreprise. La parole est donnée aux chefs d'entreprise pour révéler la multiplicité des champs d'action de l'expert-comptable et sa capacité à rendre simple des situations qui peuvent parfois paraître complexes, voire insolubles.

L'expert-comptable s'impose, une fois encore, comme un allié indispensable du chef d'entreprise pour l'aider à reprendre, gérer, développer et/ou céder sa société (analyse des risques, valorisation, négociation, choix de la structure de reprise, statut du dirigeant, financement).

Sur le registre de l'empathie, cette campagne renouvelle l'image de la profession, aussi bien auprès des TPE/PME que du grand public... et devrait renforcer l'attractivité de cette profession tant pour la consulter que pour l'exercer.

Une campagne de communication à l'échelle nationale à découvrir dès le 11 mars : sur les principales chaînes de télévision (France 2, Arte, Canal + Décalé, BeIn, L'Equipe 21, RMC Sport, C8, BFM, LCI, CNews), mais en aussi en radio sur BFM, RTL, RMC et Europe 1, dans la presse nationale (Les Echos, Le Monde, Le Point, l'Obs, Challenges...) et en digital (habillage vidéo, pré-roll, native vidéo et réseaux sociaux).

La transmission d'entreprise en chiffres :

- 60 000 transmissions chaque année
- 18% des transmissions de PME-ETI s'effectuent au sein d'une famille
- 50% des repreneurs ont trouvé l'affaire dans leur département





A propos de l'Ordre des experts-comptables

L'Ordre des experts-comptables rassemble 21 000 professionnels, 130 000 collaborateurs et 6 000 experts-comptables stagiaires. Placé sous la tutelle du ministère de l'Economie et des Finances, l'Ordre des experts-comptables a pour rôle d'assurer la représentation, la promotion, et le développement de la profession française d'expert-comptable. Il veille, par ailleurs, au respect de la déontologie, de la qualité et de la discipline professionnelle.

A propos d'Epoka

Epoka, 1ère agence indépendante en communication corporate, RH et BtoB rassemble 150 collaborateurs. Epoka développe des marques et des stratégies pour répondre aux enjeux des entreprises, institutions, écoles & start-up, conçoit et déploie ainsi des dispositifs complets, intégrant l'ensemble des audiences et supports. En 2017, elle a accompagné plus de 200 clients et son chiffre d'affaires était de 30 millions d'euros.



Contact presse :

Ordre des experts-comptables :

Agence Abrasive - contact@abrasive.fr

Karine Michaud : 06 50 61 06 64 & Xénia Arrignon : 06 12 36 57 26